

Pêche illicite et dégazage sauvage dans le Cap Corse

Entre les opérations de pêche illicite et le dégazage sauvage, les services de la préfecture maritime ont du pain sur la planche.

Jeudi, comme l'indique l'institution dans un communiqué, "le centre des opérations maritimes basé à Toulon (COM Toulon) est informé que des navires battant pavillon italien seraient en action de pêche dans les eaux territoriales françaises entre le Cap Corse et Bastia". Face à ce renseignement, le COM Toulon a "immédiatement dépêché sur zone un avion Falcon 50 de la Marine nationale. Ce dernier a constaté l'infraction."

Une enquête a été ouverte par le parquet de Toulon pour faire toute la lumière sur ces faits.

Contactés, les fonctionnaires de la préfecture n'ont pas souhaité en dire plus sur la nature des infractions "compte tenu de l'information judiciaire en cours".

Précédemment, les services de l'État fran-

çais avaient déjà relevé ce type de délit commis par des corailleurs italiens, indique la préfecture maritime qui ajoute que "ses services continuent à poursuivre leurs actions contre la pêche illicite dans ses eaux territoriales". Un autre combat est mené de front par les forces de l'ordre.

"Une large nappe de gasoil à Nonza"

Il concerne la pollution maritime. Cette fois, les investigations n'ont pas encore abouti, au moment où nous écrivions ces lignes. Dans la soirée du vendredi 26 juillet, les services de la municipalité de Nonza, dans le Cap Corse, constatent qu'un bateau de 10 mètres de long est en pleine opération de dégazage sauvage : "Des personnes du village m'ont immédiatement appelé, témoigne Pierre Chaubon, le maire de la com-

mune. Sur les photos qu'ils m'ont transmises, on voit clairement à côté du bateau une large nappe de gasoil qui prouve le dégazage sauvage."

Face à ces éléments, l'élu a alerté les autorités compétentes pour faire constater l'infraction : "La gendarmerie a déplacé une équipe sur terre. En revanche, un incident technique a empêché le bateau du Cross Med d'intervenir. Les militaires ont tout de même réussi à identifier le nom du bâtiment qui possède un pavillon étranger. Mais cet élément rend difficile l'aboutissement d'une procédure."

Une impuissance judiciaire mais des dégâts bien présents : "Nous avons retrouvé du goudron sur la plage. Les gendarmes ont pu le ramasser. C'est un incident regrettable qui montre aussi notre impuissance face à ce genre de faits."

ANTOINE GIANNINI



La nappe d'hydrocarbures à Nonza. / DOCUMENT C-M